



**Association de sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine,
de l'Environnement et du Cadre de vie de DOURDAN**

Agréments préfectoraux 94260 et 261 du 30 juin 1994

Membre de Patrimoine-Environnement

Reconnue d'intérêt général

JO du 6 février 1991

Madame Maryvonne BOQUET
Maire de Dourdan
Hôtel de Ville, Esplanade Jean Moulin
91410 DOURDAN

Réf.: ADQM/18/14

Dourdan, le 29 octobre 2018

Objet : Concertation sur le projet d'aménagement du Puits des champs

Madame la Maire,

Le numéro d'octobre 2018 du magazine municipal annonce en page 11 la fin de la concertation et des arbitrages sur le projet d'aménagement du secteur du Puits des champs.

Je me permets de vous rappeler que lors de la dernière réunion à laquelle nous avons été conviés sur ce sujet, la réunion publique du 27 juin dernier, j'ai émis formellement – et une nouvelle fois - au nom de notre association deux demandes visant à vérifier le respect des préconisations de l'AVAP par le projet :

- disposer d'une perspective à hauteur d'homme du cône de vue qui doit être préservé vers le centre ancien depuis la rocade. Les documents fournis à ce jour par le cabinet d'urbanisme ne permettent pas de vérifier cette exigence dans la mesure où ils présentent soit des perspectives aériennes soit des coupes excluant le centre-ville.
- disposer d'une vue à hauteur d'homme de l'entrée de ville depuis la route de Corbreuse. L'édification d'un bâtiment R+3 tel qu'envisagé nous semble en effet compromettre l'objectif de l'AVAP d'élargir à cet endroit le panorama vers le centre-ville.

Compte tenu de l'annonce du magazine et faute de disposer à ce jour d'éléments suffisants, notre association a effectué les schémas ci-joints à partir des profils altimétriques de l'outil Geoportail de l'IGN et du plan d'aménagement disponible sur le site internet de la mairie. Ces schémas renforcent nos inquiétudes en faisant apparaître :

- une absence d'échappée visuelle significative depuis la rocade vers le centre-ville,
- un rétrécissement du panorama d'entrée de ville en provenance de Corbreuse.

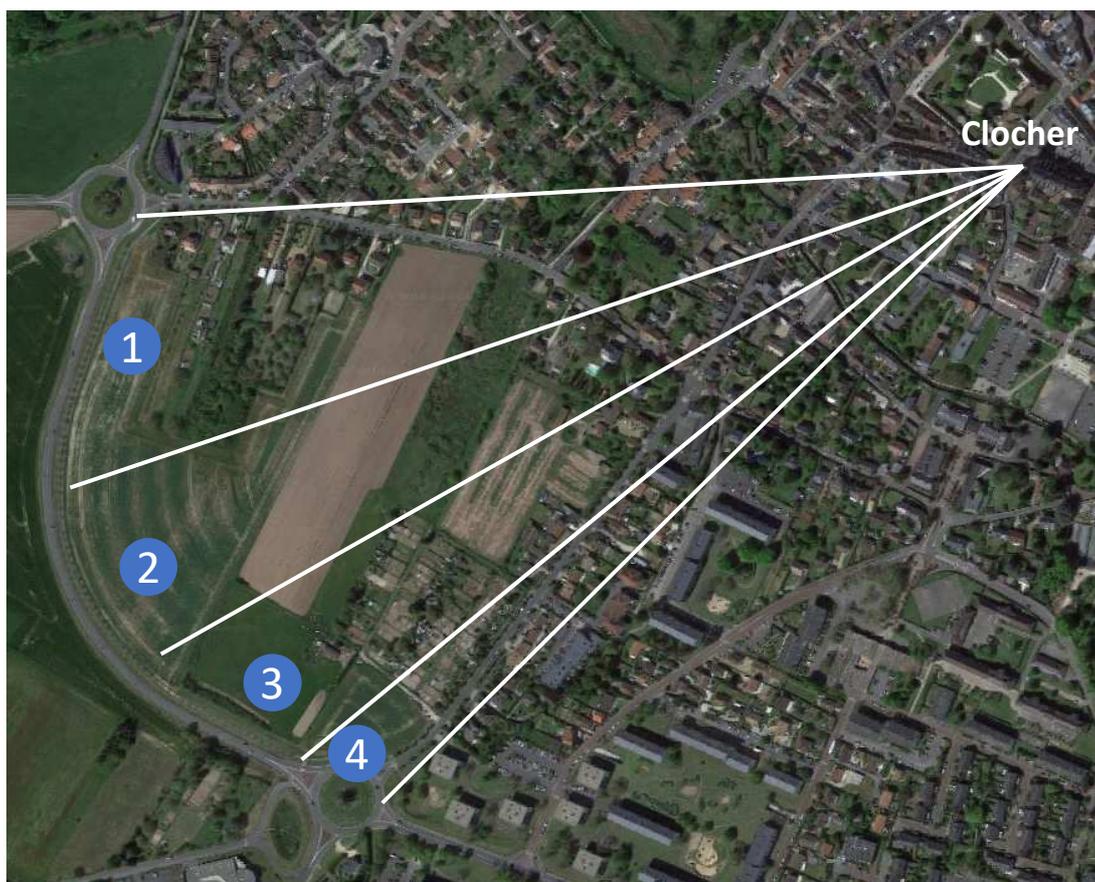
En conséquence notre association ne peut considérer le sujet comme clos. Nous demandons donc la poursuite de la concertation sur ces deux points et leur inscription à l'ordre du jour d'une séance de la commission locale du site remarquable de Dourdan dont nous souhaitons la réunion prochaine.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Jean-Yves VALIN
Président

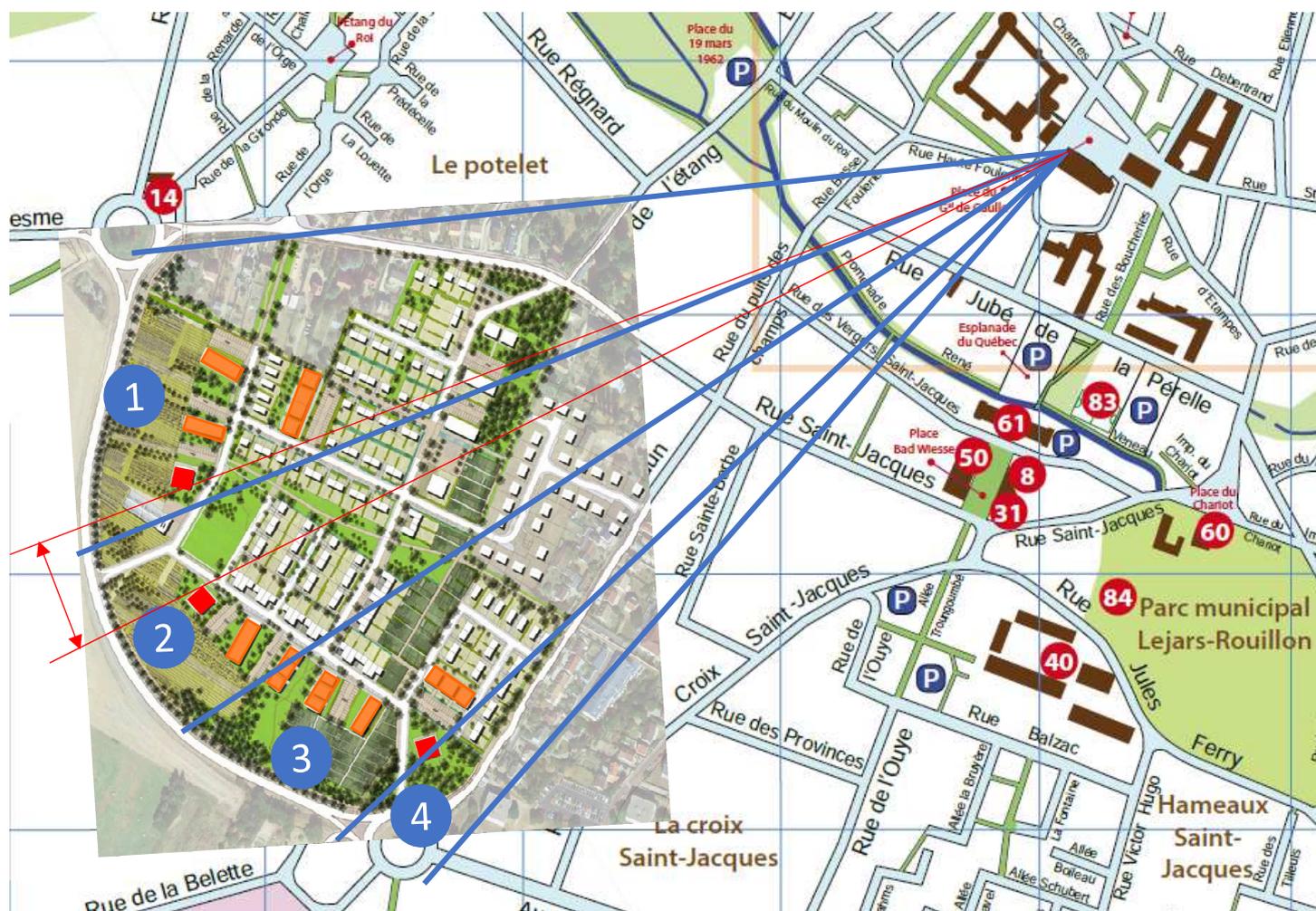
Copie: M. Olivier BOUTON, adjoint au maire
UDAP de l'Essonne, Evry

Vues actuelles sur le centre ancien depuis la rocade



1		Vue majoritairement occultée par la végétation
2		Vue de qualité sur le centre ancien
3		Vue totalement occultée par un talus
4		Vue de qualité mais assez étroite sur le centre ancien

Ces secteurs se reportent comme suit sur le projet d'aménagement du Puits des champs

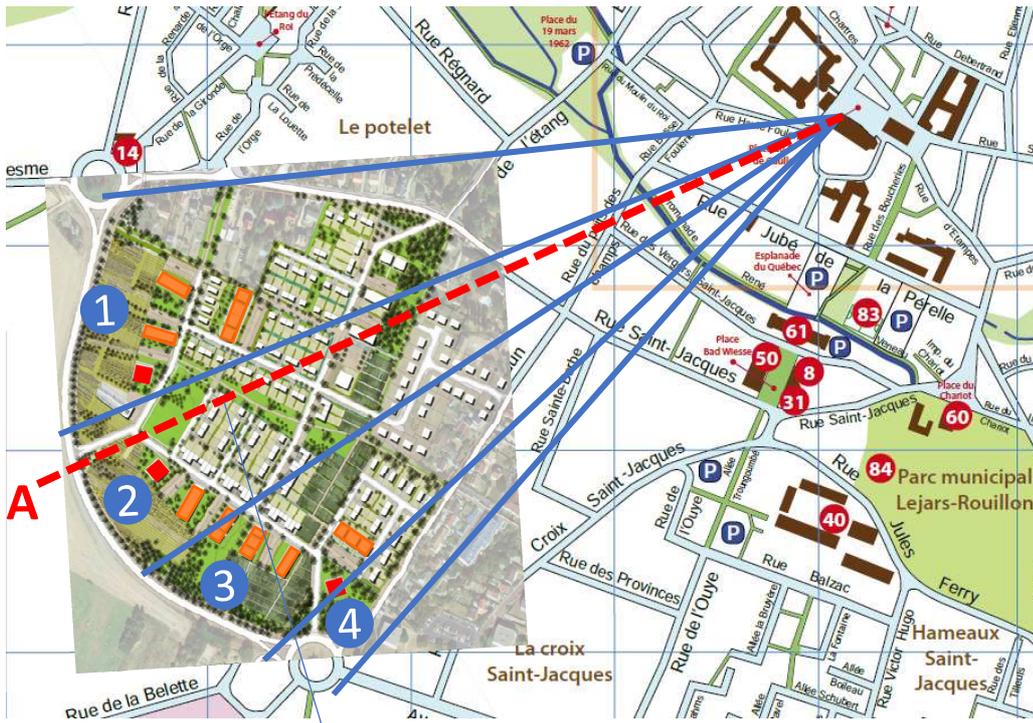


■ R+3*
 ■ R+2*
 R+1*

* En tenant compte au mieux des schémas présentés lors de la réunion publique et modifiés depuis sans publication des hauteurs

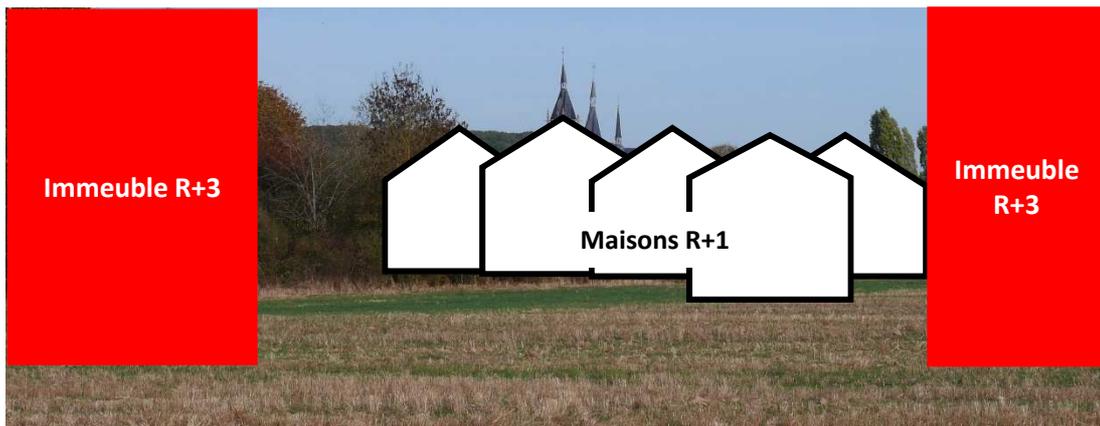
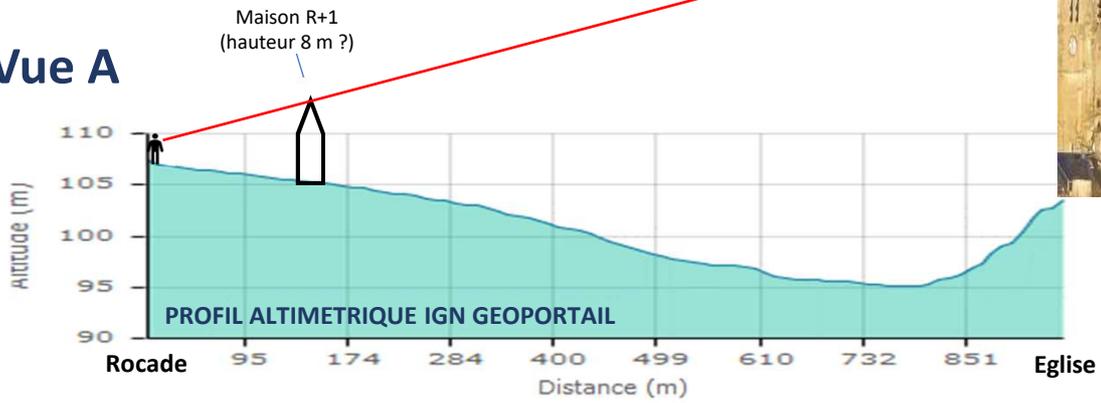
	Situation actuelle	Situation après projet
1	Vue majoritairement occultée par la végétation	Vue totalement occultée par les bâtiments (majoritairement occultée en partie nord)
2	Vue de qualité sur le centre ancien	Seul subsiste un étroit pinceau entre les immeubles R+2 et R+3 mais la vue vers le centre historique y sera occultée par les maisons R+1 (voir page suivante)
3	Vue totalement occultée par un talus	Vue totalement occultée par le talus,
4	Vue de qualité sur le centre ancien mais assez étroite latéralement	Panorama rétréci (voir dernière page)

Dans le secteur 2 même les maisons R+1 masqueront les vues vers le centre ancien

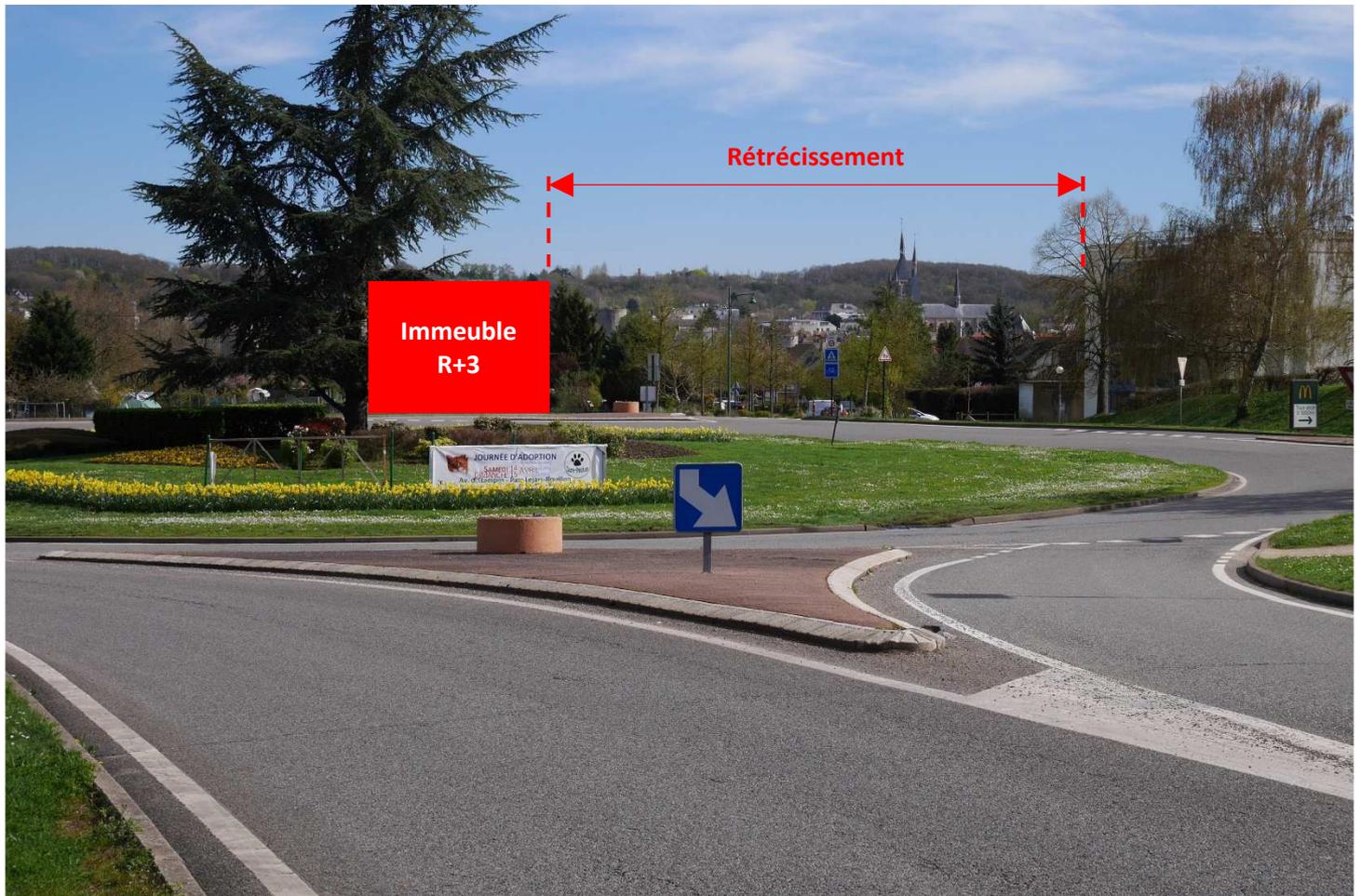


Clocher (hauteur 50 m)

Vue A



Dans le secteur **4** la construction du bâtiment R+3 rétrécira la vue de l'entrée de ville en contradiction avec l'objectif de l'AVAP de dégager le panorama vers le centre ancien



Extrait du rapport de présentation de l'AVAP de Dourdan approuvé par délibération du conseil municipal le 7 février 2014

Réaménagement des ronds-points situés sur la rocade sud

Les ronds-points des entrées sud et ouest sont densément plantés avec une végétation arborée qui masque la perspective sur les monuments de la ville, le château ou l'église.

On retrouve cette problématique sur les ronds-points de l'entrée ouest de la ville, de la route venant de Sainte-Mesme mais aussi sur les deux entrées sud de la ville par la route de Corbreuse et la route d'Etampes.

La proposition est simple il s'agirait de reprofiler les ronds points afin de diminuer leur hauteur et de gérer la végétation afin de percevoir la perspective sur le monument du centre-ville ou de dégager les panoramas.



Panorama obstrué depuis le rond-point de la route de Corbreuse



Proposition de dégagement du panorama depuis le rond-point de la route de Corbreuse